

Chers amis,

Je vous présente ici la réflexion de Thomas Wroblevski, un jeune homme suisse dont je suis le travail depuis plus de dix ans et dont j'admire le courage et la ténacité.

Il nous a préparé un document pour présenter son projet.

J'espère qu'il vous donnera envie de l'aider l'aider : il en a bien besoin et il le mérite amplement (les douleurs vives et incessantes que lui inflige son état de santé sont une vraie torture et je suis admiratif du dévouement durable de ce jeune homme au bien commun malgré ses immenses difficultés).

Bonne lecture.

Étienne

Modernocratie

ou La destinée démocratique de la Suisse

Abstract

***La Modernocratie* une démarche citoyenne qui tend à imposer la démocratie, au sens étymologique du terme, en remplacement, à terme, de l'oligarchie, aussi nommée « démocratie représentative ». Pour atteindre cet objectif stratégique Modernocratie veut utiliser le droit d'initiative suisse en transformant ce droit théorique en un pouvoir réel, un outil à la portée de tous. Modernocratie veut ensuite soustraire ce droit à tout contrôle, inventer une institution supérieure directement contrôlée par le peuple. Institution au-dessus de l'oligarchie comprenant un droit d'initiative en toutes matières et incluant également un droit de révocation des élus parjures..**

D'où cela sort-il ? Quels sont les objectifs ?

Tout commence en 2012, dans un petit canton Suisse, celui de Neuchâtel. Beaucoup de personnes savent qu'en Suisse le peuple a des prérogatives qu'on ne retrouve généralement pas dans les autres pays dit « démocratiques ». Cela offre à la Suisse l'aura d'une vraie démocratie, mais qu'en est-il réellement ? Dans la constitution helvétique sont inscrits *le référendum obligatoire, le référendum facultatif et l'initiative constitutionnelle*^[1]. Ces droits se retrouvent aussi au niveau cantonal et communal à quelques petites différences près.

Beaucoup pensent que ces prérogatives font de la Suisse la meilleure démocratie du monde, « une démocratie directe ou semi-directe », et il est couramment admis que dans ce pays c'est le peuple qui décide et qui a le dernier mot. Certains y croient aussi sûrement que le soleil se lève . Remettre ces croyances en doute peut même blesser certaines personnes persuadées que nous sommes le meilleur pays du monde. Alors pourquoi changer puisqu'on est déjà les meilleurs ?

Soyons clairs, il n'en est rien : « la Suisse, meilleure démocratie du monde » est une image d'Épinal et la réalité est bien différente. Pour faire une démocratie, est-ce qu'il suffit d'avoir les droits d'initiative et de référendum ? Nombreux dans le monde sont les défenseurs de la démocratie qui nous envient ces droits et en rêvent. Malheureusement, c'est un rêve qui prend fin quand nous comprenons que « avoir le droit » et « avoir le pouvoir » sont deux choses très différentes et que la première ne sert absolument à rien sans la seconde. **Les suisses ont le droit, ils n'ont pas le pouvoir.**

En sus, ces droits sont subordonnés aux pouvoirs exécutifs qui font un maximum pour les entraver aussitôt que cela les dérange. L'initiative fédérale ne peut concerner que la Constitution. Cela signifie qu'au niveau national le peuple n'a aucun impact sur le législatif . Dit autrement, le peuple ne peut pas décider des lois du pays via le droit d'initiative. Pour rappel, la Constitution est au-dessus des lois et celles qui sont mises en place reflètent une interprétation des articles constitutionnels par nos autorités législa-

tives, à savoir l'Assemblée fédérale dotée de deux chambres, le Conseil national et le Conseil des États. L'initiative législative existe dans certains cantons, mais elle est rarement utilisée.

Entre parenthèses, mais cela doit être signalé, l'absence d'initiative législative pourrait expliquer à quel point la constitution suisse ressemble plus à un fourre-tout plutôt qu'à un texte philosophique qui définirait le *savoir vivre ensemble* et qui limiterait le pouvoir et protégerait le peuple. Par exemple, la constitution fixe les taux de TVA dans l'article 130 ! Et en plus, la loi sur ces taux n'est pas toujours respectée. En Suisse, nous n'avons pas de conseil constitutionnel pour dénoncer ce genre d'abus de pouvoir. Même si nous savons que les conseils constitutionnels, tels que nous les connaissons, par exemple en France, ne sont pas des garants de la souveraineté du peuple.

Les prérogatives suisses réellement existantes sont de deux types : référendum et initiative. Un référendum peut être obligatoire ou facultatif. Nous allons vous les présenter essentiellement dans leur version fédérale, laissant ainsi un peu dans l'ombre les variantes cantonales et communales qui existent aussi.

Le référendum obligatoire

En cas de référendum obligatoire, le peuple est automatiquement appelé à voter durant les mois qui suivent l'émission de la loi concernée et à la suite d'un débat public — ou plutôt en public. Cela signifie que la campagne est essentiellement orchestrée par les autorités elles-mêmes et par les grands partis au pouvoir.

Le référendum est obligatoire lorsqu'une autorité (Conseil Fédéral) émet une loi qui touche à certaines matières comme l'adhésion à des organisations de sécurité (exemple FRONTEX) ou à des organisations supranationales (exemple UE). Il est également obligatoire si les législateurs veulent mettre en place des lois d'urgence et/ou anticonstitutionnelles (exemple : loi COVID). Si une loi d'urgence et/ou anticonstitutionnelle est acceptée dans les urnes, elle doit être revotée chaque année. Et bien sûr, si les autorités touchent à la constitution, le référendum est également obligatoire.

Le référendum facultatif

En cas de référendum facultatif, la procédure est différente en cela qu'elle est initiée par le peuple. Ce référendum donne au peuple le droit de s'opposer à n'importe laquelle des lois émises par les autorités mais à certaines conditions. En gros, il faut que quelques personnes se groupent pour former un comité référendaire et généralement, le minimum légal est de cinq membres. Ce comité dépose à la Chancellerie de ladite autorité un formulaire de demande du référendum. Une fois validé par la Chancellerie, le comité doit s'organiser pour récolter les milliers de signatures manuscrites, sur papier, au niveau fédéral il en faut 50'000 et cela dans un délai de 100 jours. C'est moins au niveau des cantons. Toutes les signatures devront être contrôlées par les communes de chaque signataire et, lorsque c'est fait, on dit que le référendum a abouti et cela entraîne l'organisation de la votation par les autorités.

L'initiative constitutionnelle

Elle n'est pas en toute matière et doit par conséquent respecter certaines règles, comme l'unité de la matière et de la forme (il ne faut pas mélanger différents sujets dans un même projet) et elle doit aussi respecter le droit international sans avoir la possibilité de le changer. Au niveau fédéral, un comité d'initiative (minimum cinq personnes) doit présenter le projet d'initiative à la Chancellerie qui doit vérifier que le contenu de l'initiative est recevable, normalement avant la récolte des signatures, mais il arrive que ce soit après (comme ce fût récemment le cas pour les initiatives à propos des transports publics gratuits). Une fois que cela est fait, le comité doit s'organiser pour récolter 100'000 signatures dans un délai de 18 mois. Dans les deux cas, si la récolte des signatures se termine avec succès, les autorités sont tenues de faire voter la population. Cela va généralement très vite pour les référendums, mais cela peut être beaucoup plus long pour une initiative.

De nombreux sites décrivent en détails les procédures résumées ci-dessus et nous vous invitons à les consulter[[ii](#)]. Ce qu'il faut retenir ici, ce sont les principes de bases qui régissent l'application des outils démocratiques suisses et comprendre qu'**avoir le droit ce n'est pas avoir le pouvoir**. C'est-à-dire, que si on n'a pas les moyens pratiques de mettre en œuvre nos droits, nous n'avons aucun pouvoir. Pourquoi ? Avoir ces droits, à l'âge de 18 ans, c'est comme obtenir un permis de conduire. « *j'ai un permis de conduire, j'ai le droit de conduire des voitures* » mais l'utilisation de ce droit de conduire est une jouissance exclusivement réservée à ceux qui peuvent se procurer une voiture. Tout comme avoir **le pouvoir de lancer une initiative est réservé uniquement à ceux qui en ont les moyens**.

La pratique et les faits

Toutes ces procédures sont pour le moment très lentes et coûteuses, en temps, en efforts, en argent. Les premières phases de développement et de récolte de signatures pour les projets de référendum et d'initiatives peuvent être simplifiées grâce aux technologies « modernes ». La seconde phase, qui consiste en une campagne auprès de l'ensemble du corps électoral, est plus compliquée et souvent hors de prix. La transparence est limitée et il n'y a pas de plafond pour les financements. Toutes les procédures, développement du projet, récolte des signatures et campagne sont à la charge des initiants^[iii] : plus ces derniers sont riches, plus ils ont de chance de gagner dans les urnes. Si vous voulez investir 100 millions dans une initiative, vous avez le droit, il suffit de les avoir ! **Aucune loi, processus ou institution n'existe pour assurer un certain équilibre entre les groupes, partis, initiants et opposants.**

Quant aux médias, ils exposent en priorité les partis déjà au pouvoir. Plus un parti a d'élus, plus il aura du temps d'antenne et des pages dans les journaux. Les nouvelles idées, nouveaux venus, les petits groupes et petits partis, n'ont qu'un espace très réduit dans les médias. Une minute ici et trente secondes par-là ne suffisent pas pour présenter convenablement des nouvelles idées, mais ça permet aux médias de dire qu'ils ont invité tout le monde et ainsi de se défendre contre les accusations de censure. Comme si c'était égal et démocratique de donner 3 heures aux uns et 30 secondes aux autres. Ces médias démontrent ainsi clairement qu'ils ont un parti-pris, celui de leurs propriétaires (qui sont fort bien représentés au pouvoir qui décide la répartition des subventions publiques dont ils sont les bénéficiaires). Mais si on leur pose la question « trouvez-vous que c'est normal ? », leur réponse est « C'est le jeu démocratique... ». Impossible de savoir s'ils croient en leur propre « blabla ».

Par conséquent, pour des groupes de citoyens lambda, c'est un véritable parcours du combattant, et c'est pour cela que 99% de tous ceux qui ont les droits sont de facto exclus des processus « démocratiques ».

La suite logique qui découle de tout cela, c'est que, lorsqu'une personne a une idée, par exemple sous sa douche, cette idée finit plus souvent dans les eaux usées plutôt que dans les urnes parce que cette personne n'a pas l'argent et parce qu'elle travaille 8 à 10 heures par jour et/ou qu'elle n'a pas la connaissance de ses propres droits. En Suisse, on se vante du droit d'initiative plus qu'on ne l'utilise. **Avoir le droit ne sert à rien si on a pas les moyens de le mettre en œuvre.**

Pour se faire une idée, prenons l'exemple de l'initiative « Monnaie-pleine »^[iv], projet issu d'un groupe de citoyens acharnés, qui tentent, notamment, de confisquer aux grandes banques d'affaires le droit de créer, *ex nihilo*, du franc suisse. Les initiants du projet « Monnaie-pleine » achètent des flyers et participent à quelques rares émissions où ils sont invités, tandis que les banques, avec des budgets de campagne cent fois supérieurs, mettent leurs lobbys en branle-bas de combat, ils achètent des articles dans tous les médias privés et même publics. Pour « Monnaie-pleine », c'était une campagne perdue d'avance, car nous savons que, pour gagner une élection ou des votations, il est nécessaire d'occuper les espaces médiatiques plus que les autres partis et opposants. Pour occuper davantage ces espaces, il faut de l'argent, celui qui gagne est celui qui en a le plus. Donc, très souvent, ce combat s'apparente à celui d'une fourmi contre une paire de bottes qui fait tout pour l'écraser. Mais, nous avons justement quelques idées pour parer à ce problème, nous y reviendrons

D'autre part, l'organisation des votations coûte cher aux collectivités. Ce coût pourrait être très fortement réduit par la voie du vote électronique. Mais la loi fédérale a fait capoter tous les votes électroniques en raison de leur manque de rigueur en termes de sécurité. En premier lieu, tout nouveau système de vote se doit d'être « open-source » (source accessible par tous), ce qui évite les boîtes noires et portes dérobées (« backdoors ») qui transmettent des informations à des organisations non invitées, voire qui les falsifient au profit de certains intérêts. Il y a aussi d'autres éléments de sécurité que nous ne citerons pas ici, qui sont bien réels et dont les directives sur le vote électronique tiennent compte. Dans ce domaine, la confédération semblerait sur la bonne voie et il est possible de le vérifier sur l'exemple du système de contrôle de la vaccination Covid-19. Tous les documents et codes sont publics.

Actuellement, l'association **Modernocratie** est composée de membres modernocrates. L'activité de l'association consiste à rendre la mécanique suisse abordable par tout un chacun, la rendre très populaire, à en faire l'instrument principal de la gouvernance du pays. Grâce à ces transformations, tous les citoyens, même indépendants, auront le pouvoir d'utiliser ces droits et ce quelle que soit la taille de leur bourse. Les modernocrates veulent par ce moyen faire un pas décisif vers une vraie démocratie. **Nous voulons collectiviser l'ensemble des coûts et frais liés à l'exercice des droits politiques pour les rendre accessible à tout un chacun.** Comment faire ?

Tout modernocrate peut faire une proposition d'initiative, fédérale, cantonale ou communale sur une plate-forme internet. Les membres se concertent pour valider les propositions, les développer en atelier citoyen, les revoter si nécessaire, les améliorer et sélectionner par de multiples votations internes et consensuelles celles que l'on lance à un moment donné. Voici, en substance, les trois étapes de propositions et de développement qui mèneraient au consensus démocratique :

Étape 1 : les membres proposent librement leurs idées sur la plate-forme. Les autres membres concernés par ces idées sont convoqués pour voter, une première fois. Si une idée obtient suffisamment de votes positifs, elle peut passer à l'étape suivante, sinon elle est rejetée.

Étape 2 : un comité est formé démocratiquement (volontariat, tirage au sort, choix de la méthode d'élection par les membres), ce comité est chargé de développer l'idée de base en un texte légalement recevable pour une votation. Un conseil juridique est mis à disposition pour aider le comité et pour vérifier la légalité des textes proposées. Une fois que ce travail est fait, les membres concernés sont à nouveau convoqués pour voter. Si c'est non, le texte est jeté à la poubelle, si c'est blanc, le texte repart en développement et si c'est oui, il peut passer à l'étape suivante.

Étape 3 : tous les membres, en rejoignant Modernocratie, doivent respecter une Charte dont le premier article les engage à donner leur signature manuscrite pour tous les projets de référendums ou d'initiative qui atteignent cette 3^{ème} étape quelles que soient leurs intentions de vote : ils s'engagent à signer ces projets, indépendamment de leurs opinions. On considère effectivement qu'un projet qui atteint cette étape est un projet qui obtient le consensus démocratique. Un modernocrate fait passer la démocratie avant ses propres opinions car ces dernières divisent alors que la démocratie rassemble. La récolte de signature est donc déclenchée officiellement et les membres sont convoqués pour signer l'initiative. Il sera possible pour eux de venir dans des lieux dédiés pour signer, ou de signer chez eux puis d'envoyer le document par la poste. Ainsi, lorsque nous aurons atteint les 100'000 membres, nous pourrons déclencher des référendums et des initiatives en seulement quelques jours. Si nous savons au préalable où sont les signatures, nous pourrons les récolter en quelques jours seulement.

Modernocratie permettra la mise en place d'une vraie démocratie, mais à quoi ça sert ? À éviter les abus de pouvoir, les dictatures et tyrannies. Une démocratie « véritable » n'a jamais servi à rien d'autre qu'à cela. La démocratie Athénienne en est l'exemple le plus connu, celui-ci est souvent contesté par certains car Athènes avait une vision de la citoyenneté qui n'intégrait qu'une petite partie (15-20%) de la population vivant à Athènes à cette époque. Cela n'empêchait pas les citoyens libres d'Athènes de fonctionner démocratiquement entre eux, pendant plus de deux siècles. Le peuple peut se tromper et la démocratie ne cherche pas à éviter cela — aucun système ne le pourrait. La différence est qu'en démocratie, si une erreur est commise, nous pouvons revenir rapidement dessus.

Quand le pouvoir est trop concentré comme c'est le cas actuellement, il « déborde » et ceux qui le possèdent en abusent, toujours, systématiquement, depuis la nuit des temps, c'est ainsi et nous le savons tous. Le pouvoir change l'Homme jusque dans les profondeurs de son cœur qui finit par se dessécher et se déconnecter de la vie réelle des gens. C'est là que se trouve la cause de tous nos problèmes. Il y a trop pour le petit nombre qui tient les rênes et pas assez pour le grand nombre que le petit nombre gouverne. Pourtant, il y a bien assez pour tout le monde et seules de vraies démocraties pourront résoudre les grands problèmes de nos sociétés. Quand les peuples se gouvernent eux-mêmes, ils veillent naturellement à être très justes avec eux-mêmes.

Les outils de Modernocratie permettront de répartir le pouvoir entre les citoyens et à parts égales. Chacun doit prendre une part de ce pouvoir et en être responsable, pour lui-même et pour le salut de toute la société. Le pouvoir ne doit plus jamais être un privilège, une ambition que l'on poursuit et dont on fête l'obtention : ce doit être une responsabilité enseignée dès l'école et que nous devons porter tous ensemble. Nous devons nous occuper de la politique car, en attendant, c'est elle qui s'occupe de nous et l'état du monde est là pour témoigner du désastre qui en découle. Modernocratie déracinera le sentiment d'impuissance du cœur des gens, par l'exemple et par l'enseignement. Nous devons tous faire notre part dans la politique de nos sociétés et, quand nous disons « politique », nous ne parlons pas du jeu électoral qui dégoûte tant de gens mais bien de la gestion des affaires collectives (ce qui n'a rien à voir) qui nous concerne tous au quotidien et tout au long de notre vie. Soit on s'occupe de la politique, soit on la subit.

Comme dit précédemment, Modernocratie a besoin de 100'000 membres au niveau national pour pouvoir fonctionner à plein régime ; mais que faire avant d'avoir atteint cet objectif ? Au niveau cantonal, il

suffirait d'être 5'000 à 15'000, cela dépend des cantons, pour pouvoir agir à ce niveau et c'est encore moins au niveau des communes.

En attendant d'avoir atteint ces objectifs, il est tout de même possible d'agir. Revenons à la phase de la récolte de signature. Presque tous les citoyens suisses ont une adresse courriel. La solution actuelle « modernocrate » est de demander à toutes les personnes que nous pouvons contacter par courriel, une promesse de signature. Si l'on reçoit le nombre de promesses de signatures valables (avec une bonne marge de sécurité), alors l'initiative est déposée officiellement et l'on renvoie à tous ceux qui en ont fait la promesse une demande pour remplir le formulaire de signature et le renvoyer par poste au comité d'initiative (nous leur envoyons également une proposition de devenir membre de Modernocratie car lorsque nous aurons suffisamment de membres, nous n'aurons plus besoin de chercher des promesses). Il ne reste plus comme travail pour ce comité qu'à faire valider les signatures dans chaque commune. Cette opération pouvant être réalisée en une seule fois puisque l'on ne serait plus acculés par les délais.

Par ce processus, la phase de la récolte de signatures est largement simplifiée et les coûts en sont minimisés. Reste la campagne ! Pour la campagne, la problématique, du point de vue démocratique, se situe au niveau médiatique. Comme nous l'avons expliqué précédemment, gagner une campagne dépend de la taille du porte-monnaie et ceux qui gagnent sont ceux qui ont le plus d'argent. Très souvent, les groupes citoyens ont des moyens limités et se retrouvent face à des rouleaux compresseurs médiatiques durant les campagnes. Dans les « démocraties » (dites représentatives), la grande majorité des médias est entre les mains d'un petit nombre d'intérêts puissants. Ces médias, par conséquent, ne défendent généralement pas l'intérêt du plus grand nombre. Nous sommes conscients qu'il y a un énorme travail pour arriver à cet objectif d'un équilibre honnête entre tenant et opposants pour un accès aux médias débarrassés des intérêts, entre autre financiers. On peut cependant imaginer améliorer cette situation par une ou plusieurs initiatives, qui pourraient réduire cette inégalité.

La situation actuelle

Thomas Wroblewski, le fondateur de Modernocratie, fait connaître ces idées autant que faire se peut depuis des années, mais il souffre d'une situation personnelle qui limite grandement les moyens pratiques et humains qu'il est capable d'investir et, il faut le dire, qui sont quasi nuls. La stratégie étant quelque peu avant-gardiste par rapport aux manières de faire depuis 1848, qui n'avaient pas tellement évolué, il aura fallu patienter plusieurs années avant d'avoir quelques membres, parmi les 60 inscrits, qui s'impliquent directement dans le développement de Modernocratie. C'est aujourd'hui le cas et cet article est l'œuvre de deux modernocrates. Un autre a mis en place la plate-forme sur internet qui a déjà permis à quelques membres de faire plusieurs propositions de référendum ou d'initiative, mais nous ne sommes pas assez nombreux pour les faire passer aux étapes suivantes. Nous donnerons le lien qui mène à cette plate-forme. Il n'y a pas eu de suivi durant toutes ces années, les cotisations ont rarement été versées et aucune campagne importante n'a pu être mise en place. Malgré tout, Thomas a été très actif sur les réseaux et s'est présenté à plusieurs élections en tant que modernocrate pour faire connaître ces idées, nous mettrons les vidéos liées à ces campagnes en annexe et en références.

Nous n'avons pas suffisamment de membres et notre objectif actuellement est de faire connaître autant que possible la Modernocratie, qui, en Suisse, permettra réellement d'instituer la puissance politique du peuple. Les statuts n'existent pas encore, ils doivent être rédigés collectivement mais nous ne sommes pas encore assez nombreux dans le groupe de travail. Une fois que cela sera fait, nous pourrons établir l'association légalement. Nous prévoyons de choisir un premier projet d'initiative à déclencher selon nos méthodes, nous chercherions des promesses de signatures pour ce projet que nous lancerions au niveau fédéral. Une fois que nous aurons obtenu suffisamment de promesses, environ 150'000 pour 100'000 signatures nécessaires, nous déclencherons l'initiative et convoquerons les signataires pour qu'ils viennent signer l'initiative. Sachant au préalable où sont les signatures, nous pensons pouvoir les récolter en quelques jours seulement. Nous proposerons à chaque signataire de rejoindre Modernocratie.

Note de Thomas sur une stratégie de contournement de la puissance financière des médias.

Lors de la seconde phase d'une initiative qui aboutit (qui a réussi la première phase, celle de la récolte des signatures), Thomas propose ceci :

Nous pouvons envisager une stratégie de campagne pour ne pas nous faire écraser par les « rouleaux compresseurs ». La meilleure façon pour ne pas se faire écraser, c'est simplement de ne pas se trouver en dessous. Thomas pense qu'il sera très positif de simplement boycotter la campagne médiatique offi-

cielle ou de limiter fortement notre participation à celle-ci. La solution résiderait peut-être dans l'idée de ne pas jouer avec les règles des puissants, qui ne sont jamais à notre avantage, et de créer un nouveau jeu, avec des règles plus démocratiques et équitables. Nous présenterions les projets et organiserions nos campagnes à partir de la récolte de signatures jusqu'au début de la campagne officielle et nous ne participerions pas à cette dernière. En ne mettant pas nos moyens de campagne face à ceux des opposants, notre communication deviendrait plus visible et plus compréhensible car elle ne serait pas noyée dans les attaques nove-linguistiques et médiatiques de « l'autre camp ». Nous pourrions présenter le projet sans devoir nous défendre des attaques de quiconque. Modernocratie n'étant qu'un outil et pas un groupe d'opinions, elle est ni pour ni contre et donc elle montrerait objectivement le projet, avec ses partisans et opposants, ceux et celles qui sont des modernocrates et sans donner des consignes de vote. Signer une initiative ce n'est pas une promesse de voter oui et ceux des modernocrates qui se positionneraient comme opposants à un projet qu'ils signent auront leur place, dans les comités d'initiative, dans les ateliers de développement ainsi que durant la campagne.

Thomas Wroblewski

et

Jacques Silberstein

Notes :

[i] Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (État le 13 février 2022)
<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr#a138>

[ii] Admin.ch : <https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/droits-politiques/initiatives-populaires.html>
et ch.ch : <https://www.ch.ch/fr/systeme-politique/droits-politiques/initiatives/initiative-federale/#pas-dinitiative-legislative-federale>

[iii] Façon romande de dénommer les initiateurs d'un projet d'initiative

[iv] <https://www.ritimo.org/Le-projet-d-une-monnaie-pleine>,
<https://www.swisscommunity.org/fr/nouvelles-et-medias/revue-suisse/article/monnaie-pleine-une-initiative-populaire-exigeante>

[Vous pouvez aider Thomas, ici...](#)

Charte des modernocrates

La présente charte est modifiable. Elle est à considérer comme un itinéraire indiquant l'accès au réseau Modernocratie à toutes les personnes désireuses de devenir membre de ce lobby populaire inédit.

C'est une

proposition de l'attitude idéale à adopter pour que le réseau puisse se constituer dans la durée et sur des bases

stables. L'opinion personnelle est une chose privée et il est de la responsabilité de chacun de convaincre autrui

qu'il est nécessaire de concrétiser une idée plutôt qu'une autre et c'est à cela que sert la plate-forme internet,

véritable « agora » en ligne. En se rassemblant AUTOUR des outils démocratiques plutôt que derrière une

ligne idéologique particulière nous deviendrons capables de nous entendre sur le fond sans être pollués par la

forme. Nous pourrions cibler la puissance politique issue de la somme de centaine de milliers d'individualités

sur des initiatives, des référendums, des élections, des campagnes, etc. Tous les groupes citoyens ayant un

projet devant aboutir à une votation populaire se retrouvent systématiquement confrontés, souvent

fatalement,
aux problèmes des modalités (les 100'000 signatures, campagnes aux moyens inégaux). C'est pour cela que la
Modernocratie peut devenir le dénominateur commun entre tous les citoyens voulant agir dans l'intérêt général.

Les grands problèmes sont plus facilement résolus par un grand cerveau collectif.

1. Les membres donnent leur signature à tous les projets ayant trouvés le consensus à travers les différentes étapes internes de vote et de développement de la plate-forme (initiatives, référendums, motions ...etc.) indépendamment de leurs opinions personnelles. La liberté de vote est garantie, chaque membre peut décider selon sa conscience durant les jours de votations officielles
2. Afin de garantir l'indépendance et la transparence du réseau, il est nécessaire que ce dernier puisse alerter en cas d'apparence de conflit d'intérêt. En conséquence, les membres font connaître leur(s) lien(s) avec d'autre(s) organisations politiques (partis politiques, syndicats, lobbys...etc).
3. La parole de tous est respectée par tous, à tous les sujets et à tout instant. Personne ne juge de la valeur des opinions d'autrui. Une question appelle une réponse. Les membres écoutent pour comprendre, pas pour répondre. Les membres échangent pour trouver des solutions, ils ne débattent pas pour avoir raison.
4. La bienveillance est une valeur fondamentale dans la Modernocratie, les membres ne nuisent pas à autrui et ne cherchent jamais à le faire. Les malentendus doivent engendrer des dialogues au lieu de provoquer des conflits. La discrimination est interdite
5. Afin de préserver le réseau de la foi aveugle, les membres comprennent intellectuellement ce qu'ils entreprennent au sein de la modernocratie. Ils sont auto-responsables et partagent leurs idées, leurs critiques, qu'elles soient positives ou négatives. Ils font part des problèmes qu'ils observent au sujet du fonctionnement de l'organisation.
6. Les membres font part aux administrateurs de tout changement légal du point de vue des droits politiques (droit de vote, éligibilité, coordonnées personnelles).
7. Les membres sont ponctuels et versent leur cotisation dans les délais pour garantir la constance du financement participatif et l'indépendance du réseau.
8. Les modernocrates ne respectant pas la présente charte peuvent être exclus du réseau pour une durée à déterminer ou à tout jamais

Références

Sur le plan de la littérature, il faut signaler l'ouvrage suivant :

Vers la démocratie directe de Christian Laurut

N° ISBN : 9781521548820

<https://www.thebookedition.com/fr/vers-la-democratie-directe-p-369018.html>

dont voici un court extrait de l'avant-propos :

Le terme « Démocratie Directe » est un pléonasmе nécessaire. Pléonasmе d'abord, parce que le mot démocratie signifie déjà en lui-même un système d'organisation sociale dans lequel le peuple possède directement le pouvoir. Nécessaire ensuite, parce que le terme démocratie a été détourné de sons sens initial, après la révolution de 1789, par une minorité oligarchique qui en a construit un synonyme trompeur dénommé démocratie représenta-

tive. Cette « démocratie représentative » n'a rien d'une démocratie. C'est en réalité une oligocratie, à savoir un système qui établit le pouvoir d'un groupe restreint sur l'ensemble du peuple. La vraie démocratie, elle, n'a encore jamais été instituée dans aucun pays.

Autre références

- « **L'élection n'est pas un acte démocratique** ». 31 octobre 2018. Presse romande. Interview de T. W. pour « Le Temps ». *Anti-démocratie, politique, vote blanc*
<https://www.letemps.ch/suisse/lelection-nest-un-acte-democratique>
- **Référendum, le cas suisse pour mieux comprendre** 9 janvier 2019. [Corentin Droz-Georget](#)
<https://www.ifrap.org/etat-et-collectivites/referendum-le-cas-suisse-pour-mieux-comprendre>
- **Libres propos sur la démocratie.** 19/7/2015. David L'Épée et T. Wroblevski
<https://www.youtube.com/watch?v=v7ulj7V8GqI>
- **Conférence avec Etienne Chouard, Antoine Chollet et T. Wroblevski.** 3/10/2014. Lausanne, partie 1
https://www.youtube.com/watch?v=_LhBRFqQsUs
Partie 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=3SBVBGb0H80>
- Site internet et plate-forme de **Modernocratie.**
modernocratie.ch
- **Chaîne YouTube de T. Wroblevski**
(Politique, démocratie, vote blanc, Modernocratie, entretiens... etc.)
[youtube.com/@thomaswroblevski9553/videos](https://www.youtube.com/@thomaswroblevski9553/videos)

Télévision et Radio

- 20 juillet 2014. « **T. Wroblevski, le 3^{ème} homme pour remplacer Yvan Perrin** ». Élection complémentaire cantonale au Conseil d'état 2014. Émission Forum, radio RTS *Candidat du vote blanc* « si je suis élu je démissionne »
<https://www.rts.ch/audio-podcast/2014/audio/thomas-wroblevski-le-troisieme-homme-pour-remplacer-yvan-perrin-25669745.html>
- 19 septembre 2014. « **T. Wroblevski, candidat du VB et K-F Marti, UDC, sont les outsiders pour la succession de Yvan Perrin** ». Élection complémentaire au Conseil d'état 2014. Émission « Couleur locale », TV nationale romande RTS. *Candidat du Vote blanc*, « si je suis élu je démissionne ».
<https://www.rts.ch/play/tv/couleurs-locales/video/ne-thomas-wroblevski-candidat-du-vote-blanc-et-kari-m-frederic-marti-udc-sont-les-outsiders-pour-la-succession-de-yvan-perrin?urn=urn:rts:video:6158756>
- 21 février 2015. « **Wroblevski candidat aux fédérales pour le vote blanc** ». Élections fédérales 2015. Radio locale RTN (article). *Défendre le vote blanc et droits politiques au parlement*. <https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20150831-Wroblevski-candidat-aux-federales-pour-le-vote-blanc.html>
- 17 août 2015. « **T. Wroblevski et la Modernocratie : tout un programme !** ». TV locale, Canal Alpha. *Vote blanc et Modernocratie*
<https://www.canalalpha.ch/play/le-journal/topic/5457/t-wroblevski-et-la-modernocratie-tout-un-programme>
- 7 septembre 2015. « **Face aux petits partis : T. Wroblevski, Mouvement du vote blanc** ». Élections fédérales 2015. Radio nationale romande RTS. *Défendre le vote blancs et droits politiques au parlements*.
<https://www.rts.ch/audio-podcast/2015/audio/face-aux-petits-partis-thomas-wroblevski-mouvement-du-vote-blanc-25408077.html>
- 16 février 2017. « **Thomas W s'est mis en retrait, santé oblige** ». TV locale Canal Alpha
Retrait de la politique pour raison de santé

<https://www.canalalpha.ch/play/le-journal/topic/9376/thomas-wroblevski-sest-mis-en-retrait-sante-oblige>

- 19 mars 2019. « **Thomas Wroblevski repart dans la course** ». Élections fédérales 2019 Radio locale RTN. *Candidat modernocrate, mandat impératif*
<https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20190319-Federales-2019-Thomas-Wroblevski-repart-dans-la-course.html>
- 25 septembre 2019. « **Face aux petits partis - Les modernocrates** ». TV romande nationale RTS. Elections fédérale 2019. *Candidat modernocrate en mandat impératif*
<https://www.rts.ch/play/tv/elections-federales/video/face-aux-petits-partis-les-modernocrates?urn=urn:rts:video:10738498>
- 4 octobre 2019. « **Fini le vote blanc pour le candidat modernocrate ?** ». Élections fédérales 2019. TV locale, Canal Alpha. *Candidat modernocrate, mandat impératif*
<https://www.canalalpha.ch/play/le-journal/topic/16369/fini-le-vote-blanc-pour-le-candidat-modernocrate>
- 9 août 2023 « **Isoloir épisode 3, le vote blanc** » Radio-TV nationale romande RTS. *Vote blanc et Modernocratie*
<https://www.rts.ch/info/suisse/14233714-isoloir-la-serie-qui-decortique-notre-rapport-aux-urnes.html>
- 7 avril 2021 « **À la conquête du château** ». élection du Conseil d'état 2014. Radio locale RTN. *Vote blanc et Modernocratie*. « *si je suis élu, je démissionne* ».
<https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20210407-A-la-conquete-du-Chateau-Thomas-Wroblevski.html>
- 20 avril 2022. « **Vote blanc et Modernocratie** ». Radio indépendante « Radio libre ». Interview de T.W au sujet du VB et de Modernocratie
<https://radiolibre.ch/podcast/vote-blanc-et-modernocratie-avec-thomas-wroblevski/>

Presse, journaux et magazines

- 24 mai 2013. « **Il veut lancer une initiative pour que le vote blanc compte** ». Presse locale ArcInfo. *Interview de T. Wroblevski qui veut lancer une initiative pour la reconnaissance du vote blanc*.
<https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/il-veut-lancer-une-initiative-pour-que-le-vote-blanc-compte-273390>
- 16 juin 2014. « **Un jeune de 27 ans se présentera à la succession de Perrin au nom du vote blanc** ». Presse locale ArcInfo. Élection complémentaire 2014. *Candidat du vote blanc « si je suis élu je démissionne »*
<https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/un-jeune-de-27-ans-se-presentera-a-la-succession-de-perrin-a-u-nom-du-vote-blanc-331333>
- 18 septembre 2014. « **Il l'a fait : Le candidat qui ne cherche pas à gagner** ». Magazine « L'Hebdo ». Article sur T. Wroblevski à propos de l'élection complémentaire 2014 au Conseil d'état. (Archive Scriptorium)
<https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/zoom/236696/view?page=24&p=separate&search=Thomas%20wroblevski&hlid=5314305216&tool=search&view=0,18,2481,3313>
- 30 septembre 2014. « **Vote blanc, marqueur de défiance** ». Presse locale ArcInfo. Élection complémentaire au Conseil d'état 2014. « *Candidat du vote blanc Si je suis élu, je démissionne* »
<https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/montagnes/la-chaux-de-fonds/vote-blanc-marqueur-de-defiance-346552>
- 4 octobre 2014. « **Le candidat du vote blanc créé la surprise** ». Article du « Parti Ouvrier Populaire ». *Commentaire au sujet de l'élection complémentaire 2014 pour le Conseil d'état*
<http://archive.pop-ne.ch/Le-candidat-du-vote-blanc-cree-la>
- 31 octobre 2018. « **L'élection n'est pas un acte démocratique** ». Presse romande. Interview de T.W pour « Le Temps ». *Anti-démocratie, politique, vote blanc*
<https://www.letemps.ch/suisse/lelection-nest-un-acte-democratique>
- 3 avril 2021. « **Thomas Wroblevski poursuit son combat pour donner du sens au vote blanc** ». Presse locale ArcInfo. *Élection du Conseil d'état. Candidat du vote blanc*.
<https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/thomas-wroblevski-poursuit-son-combat-pour-donner-du-sens>

[-au-vote-blanc-1055432](#)

- 18 avril 2021. « **T. Wroblevski et le vote blanc bons derniers** ». Presse locale ArcInfo. Élection cantonale au Conseil d'état. *Candidat du vote blanc « si je suis élu je démissionne »*
<https://www.arcinfo.ch/neuchatel-canton/cantoniales-2021-thomas-wroblevski-et-le-vote-blanc-bons-derniers-1067432>

Sites, vidéos, et audios sur internet

- Site internet et plate-forme de Modernocratie.
modernocratie.ch
 - Site internet du mouvement du vote blanc
voterblanc.ch
 - chaîne youtube de T.Wroblevski (Politique, démocratie, vote blanc, modernocratie, entretiens...etc)
youtube.com/@thomaswroblevski9553/videos
 - Interview de T.Wroblevski par Agora TV au sujet de Modernocratie
youtube.com/watch?v=6dMTM2xd1MI&t=280s&pp=ygURVGhvbWFzIFdyb2JsZXZza2k%3D
 - Conférence avec Etienne Chouard, Antoine Chollet et T.Wroblevski. Lausanne, partie 1
youtube.com/watch?v=_LhBRFqQsUs&pp=ygURVGhvbWFzIFdyb2JsZXZza2k%3D
 - Conférence avec Etienne Chouard, Antoine Chollet et T.Wroblevski, Lausanne, partie 2
youtube.com/watch?v=3SBVBGb0H80&t=5s&pp=ygURVGhvbWFzIFdyb2JsZXZza2k%3D
 - Le vote blanc en Suisse, T.Wroblevski et Ana Sailland
youtube.com/watch?v=Jq4uhMy1jv0&t=1s&pp=ygURVGhvbWFzIFdyb2JsZXZza2k%3D
 - Libres propos sur la démocratie. David L'Épée et T.Wroblevski
youtube.com/watch?v=v7ulj7V8GqI&t=152s&pp=ygURVGhvbWFzIFdyb2JsZXZza2k%3D
-